



Réseau International Francophone des
Établissements de Formation de Formateurs

AGENCE
UNIVERSITAIRE
DE LA FRANCOPHONIE

Bulletin de liaison n°12

janvier 2010

À la une

Meilleurs vœux francophones 2010,
nous adressons toute notre solidarité
à nos collègues haïtiens.



Sommaire



Colloque international 2009 à Niamey
page 2 - 4



Les projets pour 2010 : les séminaires
Les bourses de mobilité du RIFEFF
page 5 - 6



Le dossier Master francophone des métiers de la formation
pages 7



Libre propos des établissements membres du RIFEFF
- Le Séminaire régional francophone de recherche-action (Vietnam)
- Le Comité Inter-Réseaux (CIR) du Conseil scientifique de l'AUF
page 8-9



Réflexions et propositions du RIFEFF
- Une aide à l'évaluation des établissements
- Rappel annuaire des équipes de recherche
des établissements du RIFEFF
- Un outils à disposition de tous les membres :
les ouvrages du RIFEFF
page 10-11

Édito

Au moment de la parution de ce douzième bulletin du RIFEFF, notre première pensée va vers nos collègues d'Haïti durement frappés par le tremblement de terre et tout naturellement nous pensons particulièrement à nos collègues du CREFI (Centre de Recherche et de Formation en Sciences de l'Éducation et d'Intervention Psychologique), Institut Universitaire des Sciences de l'Éducation, Université Quisqueya (UniQ) et à ceux de l'Institution Haïtien de formation en sciences de l'éducation, membres de notre réseau. Qu'ils trouvent ici, l'expression de nos sentiments attristés mais qu'ils sachent également qu'à côté des gestes de solidarité envers leur pays, le RIFEFF sera à leur disposition s'il peut apporter une aide lorsque la reconstruction du pays entrera dans sa phase d'aide à la formation et à l'éducation.

Nos amitiés s'adressent également à nos collègues de l'AUF, du Bureau Régional de la Caraïbe.

Dans ce bulletin de liaison, vous trouverez, au travers de quelques photos, la chaleur de l'accueil de nos amis du Niger, lors de notre troisième colloque international à l'ENS de Niamey.

Vous prendrez connaissance de ce que le bureau du RIFEFF a retenu comme projets pour 2010 si l'apport des établissements et de l'AUF nous permet de mener à bien l'ensemble de ces actions innovantes.

Dossiers, propositions, libres propos complètent ce bulletin en espérant de votre part commentaires et surtout participation.

Avec nos amitiés francophones

Thierry Karsenti
Président du RIFEFF

Raymond-Philippe Garry
Vice-président Délégué général du RIFEFF

3^{ème} colloque international du RIFEFF à l'École Normale Supérieure de l'Université Abdou Moumouni de Niamey les 7-8-9 novembre 2009

Former à distance des formateurs : Stratégies et mutualisation dans la francophonie (Offres de formations, recherche et innovation)

Ce colloque international s'adressait à tous les responsables et acteurs de l'enseignement supérieur, aux organisations professionnelles, aux spécialistes de la formation, aux organismes nationaux et internationaux s'intéressant à la formation, à l'innovation et au développement, à distance.

Les autorités Ministérielles du Niger et Monsieur le Recteur de l'Université Abdou Moumouni nous ont fait l'honneur de leur présence à l'ouverture de ce colloque. L'ambassade de France était également représentée ainsi que l'Agence Universitaire de la Francophonie.

C'est dans le cadre très agréable de l'École Normale Supérieure (ENS) de l'université Abdou Moumouni que s'est déroulé le 3^{ème} colloque international du RIFEFF.

Il a réuni les 7,8 et 9 novembre 2009 plus de 100 participants venus des 5 continents et représentant plus de 30 nationalités.



De gauche à droite : M. Gérard KRAUSS, conseiller technique de M. le Recteur ; M. Maman Saley, chef de département d'histoire (ENS de Niamey) ; M. Karimoune Salifou, chef de département de géographie et Directeur de l'ENS par intérim (remplaçant de la Directrice Mme Aicha Sandi Goza) ; M. Raymond-Philippe Garry (Vice-Président du RIFEFF) ; M. le Recteur Alhassan YENIKOYE de l'université Abdou Mounouni ; M. Ousmane Sambo Mamadou Ministre de l'Éducation Nationale ; M. Issoufou BAKO, Ministre de l'environnement ; M. Sidikou Oumarou, Ministre des enseignements secondaire, supérieur de la recherche et de la technologie ; M. Thierry Karsenti, Président du RIFEFF ; M. Dagra Mahamadou, Ministre de la formation professionnelle et technique ; M. Zakazy Moussa, responsable du campus numérique francophone ; Pr Almou Mamane chef de département de chimie.



Invitation des congrétistes par le Pr. Alhassan Yenikogé, Recteur de l'Université Abdou Moumouni



Le colloque s'est articulé autour de conférences plénières et de 3 ateliers dans lequel une trentaine de communications ont été présentées autour des sous-thèmes suivants :

- Expériences de formations à distance dans les établissements : bilan, évaluation, freins et moteurs ;

- Exemples de stratégies de mutualisation de formations à distance entre établissements ;

- Recherches sur la professionnalisation enseignante : innovations dans les formations ouvertes et à distance.

En choisissant le thème de la formation à distance des formateurs lors de ce colloque bisannuel de Niamey, le RIFEFF a

permis aux établissements d'enseignement supérieur de formation des enseignants de communiquer et d'échanger sur un programme vaste qui doit apporter, s'il est développé, une contribution conséquente pour un des objectifs du millénaire : « assurer l'éducation pour tous » et nous ajoutons, aller au-delà par la formation à distance de formateurs.



Les pays en voie de développement ne parviennent à la scolarisation des enfants que s'ils disposent du nombre d'enseignants formés en rapport avec cette population tant pour l'école primaire que pour le secondaire. L'effort reste bien insuffisant.

Le RIFFEFF propose une stratégie à deux étages qui permet rapidité et efficacité à coût moindre :

- 1 - La mise en place d'un cursus de formation de formateurs à distance par la mutualisation des compétences des établissements du réseau et le respect des particularités de chacun ;
- 2 - La formation, au sein de chaque pays des enseignants par ces mêmes formateurs.

Pour cette réussite, il faut certes de l'argent mais aussi une volonté politique forte et des compétences mobilisables.

Concernant les compétences, le RIFFEFF fort de ses 150 établissements, de ses 6 années d'expériences, de séminaires et de colloques, est prêt à apporter sa contribution à ce programme. Il peut devenir, avec la volonté de chaque établissement membre, le lieu laboratoire de la stratégie de la formation de formateurs à distance au sein de la francophonie. C'est une des leçons du colloque de Niamey.



Photo d'un groupe de participants au colloque lors de la deuxième journée.



L'accueil par Mme Juliette Bechoux, HELMo, Belgique (Secrétaire générale du RIFFEFF) de trois collègues africains, M. Marcel MULANGWA (Chef de travaux) et M. Balthazar NGOY-FIAMA (Doyen de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation) de l'Université de Lubumbashi, République Démocratique du Congo ; M. Albert Etienne Temkeng, Directeur de l'Ecole Normale de Mbouda du Cameroun.

3^{ème} colloque international du RIFFEFF

Former à distance des formateurs :
stratégies et mutualisation dans la francophonie
(offres de formations, recherche et innovation)

à l'École Normale Supérieure de Niamey
de l'Université Abdou Moumouni les 7-8-9 novembre 2009

www.riffeff.org

RIFFEFF
AGENCE CENTRALE DE LA FRANCOPHONIE

Affiche du colloque



Rendu des ateliers par (de gauche à droite) : Stéphane BAZAN, Université Saint-Joseph de Beyrouth, Liban ; Abdelghani NAIT BRAHIM, ENSET d'Oran ; Jean-Luc Fauguet, IUFM Aix-Marseille (membre du bureau du RIFFEFF).

Les projets pour 2010

Le RIFEFF, suite à sa réunion de bureau lors du colloque de Niamey en novembre 2009 propose les actions suivantes pour l'année 2010

Ces actions s'inscrivent dans la programmation quadriennale de l'Agence Universitaire de la Francophonie qui privilégie trois objectifs stratégiques, à savoir :

- Le développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de l'Agence ;
- La consolidation de la communauté universitaire francophone sur la scène internationale ;
- Le renforcement des compétences individuelles (chercheurs, enseignants, étudiants).

Le RIFEFF, comme les autres réseaux institutionnels de l'Agence, intègre sa politique dans le contexte des quatre missions définies par les chefs d'Etats et de gouvernements :

Mission A : Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique

Mission B : Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme

Mission C : Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche.

Mission D : développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

Si, dans le cadre de notre action qui est la formation de formateurs, notre réseau peut participer au développement de ces quatre missions, le cœur de celle-ci s'intègre dans la mission C.

Nous devons, néanmoins, rappeler avec force, que par les liens que nous tissons avec les 150 établissements de notre communauté et par notre recherche constante de nouveaux membres dans un souci de mutualisation et de solidarité, nous apportons notre pierre, à notre niveau, aux trois autres missions.

Le RIFEFF, suite à sa réunion de bureau lors du colloque de Niamey en novembre 2009, et en fonction des thématiques prioritaires de l'AUF (notamment économie de la connaissance et expertise et innovation pour l'enseignement supérieur) propose les actions suivantes pour l'année 2010.

Octroi de 5 bourses de mobilité pour des formateurs en exercice dans des établissements membres du RIFEFF et désirant effectuer une mobilité courte dans un autre établissement membre de notre réseau sur les thématiques ci-dessus (voir nouvelles conditions d'acceptation de candidature p.6 .)

Proposition des séminaires régionaux suivants :

1- Pédagogie universitaire à Niamey (Niger)

2-TICE et pédagogie universitaire au Centre pédagogique régional d'Agadir, en partenariat avec l'École supérieure de technologie d'Agadir (ESTA)

3- L'évaluation des établissements de formation

Thème : l'évaluation des établissements de formation de formateurs à Ouagadougou avec la participation de formateurs des pays voisins suivants : Niger, Bénin, Mali, Togo, Burkina-Faso, Sénégal, Guinée.

4- La formation à distance à Oran (Algérie)

Séminaire sur la formation à distance dans les établissements de formation de formateurs

5- La pédagogie des grands groupes à Bamako (Mali)

Réalisation d'un ouvrage en ligne sur la formation de formateurs à distance

Poursuite du groupe de travail sur le Master francophone de formation de formateurs initié en 2008

Développement et ouverture du master à d'autres pays du sud notamment sur la spécialité « Formation de formateurs en entreprise »

Mise en place d'un groupe de trois établissements volontaires pour une évaluation

Appel à participation :

Nous vous rappelons qu'en tant que membre du réseau, vous pouvez faire des propositions au RIFEFF. Par exemple, des séminaires régionaux sont réalisés chaque année sur des thèmes comme « la gouvernance des établissements, l'enseignement à distance, l'intégration des TICE en pédagogie universitaire, l'évaluation, l'approche par compétence, l'importance de la recherche scientifique dans les établissements de formation de formateurs ... ». Vous pouvez également proposer un autre thème qui répondrait à vos besoins ou faire une demande de bourse de mobilité ou encore proposer un projet original pour le réseau, qui vous semblerait intéressant pour l'ensemble de la communauté (supports, outils, réflexions à mener, appels d'offres à partager, collaborations ...).

Pour toute proposition, merci d'envoyer un courriel à : info@rifeff.org

Les bourses de mobilité du RIFEFF 2010

Depuis sa création, le RIFEFF offre, chaque année, des bourses de mobilité destinées à des formateurs d'enseignants qui souhaitent acquérir des compétences précises dans un établissement de formation qu'il soit du Nord ou du Sud.

Le bureau du RIFEFF, réuni à Niamey en novembre 2009, a modifié la procédure d'octroi de ces bourses afin de promouvoir les projets qui émanent des établissements et qui contribuent, en leur sein, à l'enrichissement de la formation des formateurs. Dès lors, ce sont les établissements qui feront la demande d'une bourse pour un membre de leur personnel en présentant un projet détaillé et en désignant l'établissement d'accueil dont ils auront eu l'accord (une lettre soulignant l'accord devra être envoyée avec la présentation du dossier).

Dispositions pratiques :

- Les établissements (qu'ils soient demandeurs ou d'accueil) doivent être membres du RIFEFF et à jour de leur cotisation.
- Le montant de la bourse (2000 euros) prend en charge les frais de déplacement et d'hébergement du boursier.
- Le montant de la bourse sera versé à l'établissement d'accueil dès réception d'une facture adressée au RIFEFF et qui sera envoyée au Président du RIFEFF, Thierry Karsenti, par courriel (bourses@rifeff.org)
- La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 1^{er} mars 2010.
- Le séjour de mobilité devra être effectué entre le 15 avril et fin décembre 2010.

Pour plus d'informations : <http://www.rifeff.org/bourses.php>

Formulaire de demande de bourses
<http://www.rifeff.org/bourses.php>

Contact
bourses@rifeff.org

Date limite du dépôt des dossiers de candidature pour 2010

1^{er} mars 2010

Décision d'attribution des bourses

1^{er} avril 2010

Période de mission pour 2010

Entre avril et décembre 2010

Lieu de stage

Établissements membres du RIFEFF du Nord ou du Sud.

Rapports de mission pour 2010

Rapport de mission (fait par le missionnaire et visé par l'établissement d'accueil) à envoyer impérativement à bourses@rifeff.org avant la fin décembre 2010.

Objectifs des bourses de mobilité du RIFEFF :

Ces bourses sont destinées à des formateurs en poste dans des établissements d'enseignement supérieur, membres du RIFEFF qui souhaitent mener une réelle démarche d'approfondissement sur un thème en relation avec les objectifs du réseau, à savoir :

- Favoriser la formation initiale et continue des enseignants, notamment en développant la formation à distance (FAD) qui intègre les technologies de l'information et de la communication (TIC).
- Favoriser la formation des formateurs, notamment en développant la formation à distance (FAD) qui intègre les technologies de l'information et de la communication (TIC).
- Contribuer au développement de la recherche en éducation et formation, notamment par l'accroissement des échanges d'informations scientifiques.
- Encourager le développement et l'intégration des innovations pédagogiques et didactiques dans la formation à la profession enseignante.
- Promouvoir la culture de l'évaluation (de programmes, d'institutions, d'innovations, etc.).
- Encourager l'élaboration d'outils ou de supports pédagogiques ou didactiques (manuels d'enseignement, cédéroms, didacticiels, logiciels, etc.).

Le dossier Master francophone des métiers de la formation

Comme nous vous en avons entretenu depuis son origine, ce dossier ambitieux de mettre en place, en commun, un master à distance des métiers de la formation s'installe dans le paysage francophone et cela à différents niveaux d'avancement.

En 2010, deux formations sont opérationnelles : en France (IUFM d'Auvergne/ Université Clermont 2) sous forme d'un Master 2 dans le domaine de l'éducation et en Algérie (ENSET d'Oran) sous forme d'un diplôme de post-graduation.

Trois autres pays sont en réflexion sur un dossier d'habilitation pour une éventuelle ouverture en octobre 2010, le Niger avec l'ENS de l'Université Abdou Moumouni à Niamey, sans doute la Guinée avec l'ISSEG de Conakry et peut être le Sénégal avec la FASTEF à Dakar. Une véritable progression est en marche qui s'enrichira d'une ouverture d'un cursus à la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Montréal.

Rappelons que la maquette de ce master de formation de formateurs qui se décline avec deux spécialités, une dans le domaine de l'enseignement et une dans le domaine de l'entreprise, des collectivités et des services, a été conçue en partenariat avec 7 établissements de 4 continents à l'initiative du RIFEFF.

Ce cursus de formation, proposé en partenariat, mais validé par chaque établis-

sement, comprend une année de tronc commun qui représente le master 1 avec des unités d'enseignement (UE) optionnelles et une année de master 2 avec les deux spécialités précisées.

C'est la réunion de plusieurs établissements d'enseignement supérieur sur un même projet qui en fait, à terme, la force et la visibilité à l'international.

L'enjeu de ce master est de toute première importance, car c'est l'occasion pour que des établissements de formation de formateurs de quelque continent qu'ils soient, proposent ensemble et dans le respect des prérogatives de chacun, un cursus de master avec deux domaines conséquents de débouchés pour leurs auditeurs.

Ce master peut être, à l'international, pour un, voire deux établissements d'un même pays, l'opportunité de franchir un pas important dans la formation de ces formateurs dont il a besoin, en s'appuyant sur les innovations liées à un équilibre entre formation à distance et en présentiel, que ce soit pour les cours ou tout autre travail.

Nous souhaitons dire à nos collègues en responsabilité que tout le travail effectué, avec le soutien de l'AUF mais aussi de chacun des établissements membres du

groupe, constitue une base solide pour aller de l'avant en montrant que nos établissements francophones sont innovants et solidaires sur ce dossier.

Aussi actuellement, si d'autres établissements du Sud ou du Nord (à raison d'un voire 2 établissements au maximum par pays) souhaitent se joindre à ce consortium en constante évolution, ils peuvent en faire la demande auprès du groupe de travail master (adresser votre demande à rpgarry@univ-bpclermont.fr) et nous rejoindre pour une construction élargie.

Participer au groupe de travail n'implique pas automatiquement une ouverture du cursus dans l'année qui suit mais peut vous permettre de réunir plus facilement et plus rapidement les conditions pour cette ouverture.

Un dossier sur ce master est mis en ligne sur notre site (www.rifeff.org), dans la rubrique « Actions ».



Plaque de présentation du master francophone des métiers de la formation sur la base d'une charte commune de présentation validée lors d'un séminaire de travail. Chaque partenaire qui ouvrira pourrait avoir la déclinaison de cette plaque pour son établissement.

Libre propos des établissements membres du RIFEFF

Le Séminaire régional francophone de recherche-action (Vietnam)



Le Séminaire régional francophone de recherche-action, édition 2009, intitulé « Recherches francophones en Asie du sud-est : dynamique, formation et professionnalisation », s'est déroulé sur 4 jours, du 1^{er} au 4 décembre, à l'Université Yersin, à Dalat (Vietnam). Cent dix sept intervenants et participants étaient présents, qui venaient de neuf pays (la Belgique, le Cambodge, le Canada, la Chine, le Laos, la France, la Thaïlande, le Vanuatu et le Vietnam).

Cette rencontre scientifique dans sa dixième édition était un séminaire de bilan et de prospective à la fois. Il était question d'évaluer les impacts et aussi les limites des recherches menées dans les pays de l'Asie du Sud-Est depuis ces dix dernières années. Il s'agissait également de dégager de nouveaux repères pour agir pour l'enseignement de la langue française, face aux enjeux et contextes nouveaux. En réponse à ces deux visées générales, la manifestation scientifique a réuni autour de trois axes thématiques, la Formation, représentations et pratiques, la Professionnalisation des formations et les Recherches en Asie du sud-est, les quatre vingt treize

interventions étaient soutenues par plusieurs dispositifs de communication : conférences, symposiums, tables rondes, groupes de débats thématiques, atelier de travail et affiches.

Avec du recul critique, plusieurs travaux d'investigation dont ceux de Mme Marielle Rispail et de M Nguyen Quang Thuan, ont fait part de leurs observations sur l'évolution de la recherche francophone de 2000 à 2009. Les communications ont étudié l'oral et les interactions verbales, la culture et l'interculturel, les acteurs et les institutions de l'enseignement/apprentissage, les langues et discours, les problématiques de lecture/écriture, le français de professionnalisation. Les champs scientifiques étudiés, (la didactique, la linguistique, l'interculturel, la traduction) et privilégiés au départ, se sont ouverts au fil des années aux sciences de la Communication, aux sciences de l'Éducation et à la méthodologie de la recherche, avec une impulsion forte depuis 2004 vers les recherches-actions, liées à des problématiques de terrain et visant des améliorations de pratiques professionnelles. Avec aussi l'émergence de travaux de groupe d'envergure

régionale, des projets internationaux de recherche conjointe entre universités dans la zone et hors zone cette ouverture s'est poursuivie.

Toutefois, certains « creux » scientifiques et des limites ont pu être relevés. Les objets de recherche dans les différentes rencontres concernaient essentiellement les apprenants et leurs lacunes et difficultés en laissant de côté les autres acteurs (décideurs, auteurs de manuels, inspecteurs, parents d'élèves) qui avaient pourtant un réel poids dans l'institution scolaire. Les divers types d'enseignement du français ont été étudiés sans être toujours mis en relation avec les contextes d'apprentissage d'autres langues ou d'autres disciplines, ni avec les contextes sociolinguistiques prenant en compte le répertoire de langues à l'œuvre dans les pays d'apprentissage. Par ailleurs, certaines interventions n'étaient pas encore à la hauteur des attentes scientifiques ; les communications rédigées et présentées exclusivement en français n'ont pu intégrer la communauté scientifique internationale.

Avant de se lancer dans la prospection de nouvelles pistes de recherche pour

les années à venir, ce séminaire 2009 a connu des moments forts de réflexion et d'échange dont quelques propos et suggestions ont été relevés par M. Michel Le Gall dans le bilan scientifique du Séminaire 2009. Des recherches régionales seront attendues, pour étudier l'adaptation d'outils, de dispositifs importés comme celui du Cadre Européen Commun de Référence (CECR) ; pour s'approprier une « culture informationnelle » face à la diversification de sources d'information et de modes de communication universalisés ; pour mettre en évidence des « compétences métier » dans la professionnalisation de l'enseignement des langues que réclame l'interface formation/emploi à l'heure actuelle. La construction de « l'identité de l'enseignant de français », révélateur des actuelles inquiétudes de nombreux participants sur l'avenir de cette

dynamique francophone, devrait passer nécessairement par une culture voire une défense de valeurs qu'il faut pouvoir, à la fois préserver et promouvoir. Les débats thématiques ont manifesté à l'évidence des volontés de faire connaître aux autres certaines préoccupations pédagogiques et de recueillir des avis méthodologiques ou épistémologiques. Enfin, avec son bilan de quatre ans d'activités, le Réseau des jeunes enseignants chercheurs de l'Asie du Sud-Est est en train de poursuivre le travail mené par leurs aînés, un enjeu non seulement sociologique mais aussi stratégique pour l'avenir de cette dynamique régionale de recherche.

Des projets de recherche de portée régionale ont émergé à l'issue de ces journées de séminaire, dont entre autres « L'accompagnement des apprentis-enseignants à l'entrée au métier par l'analyse de

pratiques » ; « Le portfolio au service de l'auto-formation des enseignants » ; « L'élaboration d'un référentiel de formation du guide touristique pour la construction d'un programme de formation aux métiers du tourisme » ; « L'adaptation du CECR ».

L'intérêt dont ont fait preuve les intervenants et participants du Séminaire 2009 pour la dynamique francophone et leur adhésion à l'ensemble des projets ont contribué au succès de cette manifestation scientifique dans sa 10^{ème} édition.

**Le Centre Régional Francophone
d'Asie Pacifique (CREFAP)
Tran Thi Mai Yen**

Information aux établissements : le Comité Inter-Réseaux (CIR) du Conseil scientifique de l'AUF

Le conseil scientifique de l'Agence Universitaire de la Francophonie a souhaité relancer une initiative concernant un travail de relation entre les 12 réseaux institutionnels de l'Agence. A cette fin, au sein du conseil scientifique a été créé un Comité Inter-Réseaux qui comprend un représentant de chacun d'eux.

Le RIFEFF est représenté par Raymond-Philippe Garry qui par ailleurs est le coordonnateur de ce Comité au sein du conseil scientifique de l'AUF.

Suite à un séminaire, organisé en octobre 2009 avec des propositions débattues au conseil scientifique en décembre dernier, 4 actions du Comité Inter-Réseaux ont été retenues, à savoir :

- L'évaluation des activités des réseaux pour la période 2006-2009. Cette évaluation est une demande de l'Agence. Le Comité a proposé un indicateur d'activités qui a été validé par le conseil scientifique et adressé à tous les présidents de réseaux avec un retour pour janvier 2010. Le RIFEFF prépare ce document actuellement. Les activités du réseau lors des 4 dernières années devraient permettre de montrer le dynamisme de notre communauté.

- La visibilité des activités conduites par les réseaux institutionnels. Un travail est en cours afin que les actions des réseaux soient visibles sur le site de l'Agence. A charge pour chaque réseau de transmettre l'information souhaitée.

- La méthodologie d'évaluation des établissements par les réseaux institutionnels.

7 réseaux sur 12 pratiquent une aide à l'évaluation d'établissements demandeurs qui apprécient cette démarche pour améliorer leur efficacité. Le RIFEFF n'a pas encore abordé ce sujet mais un groupe de travail est proposé dans ce bulletin (cf page 10).

Actuellement, sous la coordination de Madame Amal El OUZZANI, un groupe travaille pour proposer un document commun d'évaluation pour les établissements demandeurs, ce document sera soumis au prochain conseil scientifique de l'AUF.

- La proposition d'un contrat d'association entre les réseaux institutionnels et l'AUF pour la durée du quadriennal (2010-2013) Le Comité Inter-Réseaux en relation étroite avec l'Agence fera une proposition pour ce contrat d'association qui prendra effet dès sa validation par le conseil d'administration de l'Agence en mai 2009 à Montréal.

Cher(e)s collègues, membres du RIFEFF, comme vous pouvez le constater par les éléments ci-dessus, les réseaux institutionnels de l'AUF sont considérés comme une pièce importante du paysage de l'Agence, et en tant que tels, ils doivent montrer leur dynamisme à cette dernière. C'est une démarche prospective et transparente. Le RIFEFF présentera un document rendant compte de ces activités lors des 4 dernières années, une synthèse de ce document sera publié sur notre prochain bulletin.

Réflexions et propositions du RIFEFF

Une aide à l'évaluation des établissements

Sept réseaux institutionnels de l'AUF (sur douze) apportent une aide aux établissements membres en leur proposant une évaluation qui se fait si l'établissement est demandeur auprès de son réseau. Cette démarche, très intéressante, n'a pas été jusqu'à présent mise en place par le RIFEFF, faute de temps et de moyens, pour aider les collègues qui le désireraient, bien qu'elle ait donné lieu à des réflexions à ce sujet.

Actuellement, une opportunité se présente avec la priorité retenue dans les actions du comité inter-réseaux de l'AUF de l'évaluation des établissements par leurs réseaux.

Afin de lever toute ambiguïté ou crainte à ce sujet, il s'agit bien de proposer aux établissements qui le souhaitent d'entrer dans cette dynamique d'une évaluation comprenant une démarche d'auto-évaluation par l'établissement elle-même accompagnée d'une évaluation sur le terrain par des experts choisis en fonction de leurs compétences.

Tous les établissements d'enseignement supérieur font, à un moment ou un autre, objet d'une évaluation plus ou moins élaborée, ne serait-ce que par leurs autorités de tutelle afin de justifier du bon emploi des crédits alloués. Les responsables d'établissements sont donc confrontés à cette épreuve tant au niveau national qu'international pour leurs facultés, instituts, écoles, universités...

Certes, quand on entre dans cette démarche de nombreuses questions se posent et notamment :

Pourquoi évaluer ? qu'évaluer ? qui évalue ? comment le faire ? quelle identification des experts ? quels rapports d'évaluation ?

comment les utiliser pour améliorer efficacement la stratégie de l'établissement ?... liste non exhaustive.

En Europe, cette démarche d'évaluation existe de façon efficace depuis environ 15 ans et a conduit, avec plus ou moins de réussite, selon les formations, les établissements, les lieux, et les équipes dirigeantes, à une amélioration des pratiques et, a minima, à une connaissance plus proche de son établissement. Des comités, des agences se sont spécialisés dans cette proposition d'évaluation, de démarche de qualité, souvent à des tarifs que les établissements de notre réseau ne peuvent envisager.

Pour ces raisons, le RIFEFF, souhaite tenter de proposer cette évaluation à deux voire trois établissements qui seraient volontaires.

Le RIFEFF s'appuiera pour cette démarche sur la synthèse qui sera faite par Madame Amal El Ouazzani (Doyen de la faculté de médecine dentaire de Casablanca) du Comité Inter-Réseaux de l'AUF, synthèse devant conduire à une grille d'évaluation faisant consensus au sein des réseaux de l'Agence car les réseaux institutionnels sont prêts à mettre en commun leurs connaissances en ces domaines et il n'est pas question là, comme ailleurs, de réinventer le monde. Trois documents pourraient être mis à la disposition de chacun :

- un guide sur la procédure d'évaluation
- un canevas pour l'auto-évaluation
- un guide de l'expert évaluateur.

Les établissements qui souhaiteraient bénéficier de cette démarche doivent se faire connaître avant la fin du mois d'avril.

Rappel annuaire des équipes de recherche des établissements du RIFEFF

Actuellement le RIFEFF, réseau de l'AUF, est constitué d'environ 150 établissements membres en charge de la formation initiale et continue des enseignants et des formateurs.

Cette formation se déroule, au sein des établissements, dans des conditions différentes en fonction notamment des moyens mis à disposition par les autorités de chaque pays et de l'histoire de chacun.

Le RIFEFF souhaite poursuivre son rôle de réseau fédérateur et de mutualisation des formations.

Il le fait déjà par la proposition de séminaires régionaux initiés par les établissements eux-mêmes, il le fait par les bourses de mobilité qu'il accorde à des formateurs du Sud. Il le fait également en facilitant les initiatives des établissements comme celle du groupe « Master des métiers de la formation dans la francophonie » ou par la publication d'ouvrages intégrant les travaux de nos membres, ou encore par la réalisation d'un colloque international tous les deux ans qui permet à tous

les membres de se rencontrer et d'échanger pendant 2 à 3 jours. Une formation de qualité doit s'appuyer sur des travaux de recherche et d'innovation, il en existe de qualité qui sont produits par des équipes ou des laboratoires du Nord comme du Sud mais peu d'établissements connaissent ces lieux de ressources qui peuvent permettre à des formateurs de conforter leurs équipes voire de créer une ou des équipes de recherche ou d'innovation.

Dans cet objectif, le RIFEFF propose aux établissements membres du réseau **la création d'un premier annuaire des équipes de recherche et/ou d'innovation des établissements du RIFEFF.**

Si un nombre conséquent d'établissements manifeste de l'intérêt pour cette démarche auprès des membres du bureau, un groupe pilote sera constitué avec en appui l'ingénierie du réseau. Nous attendons vos propositions par courriel :

info@rifeff.org

Réflexions et propositions du RIFEFF

Un outils à disposition de tous les membres : les ouvrages du RIFEFF

La politique du RIFEFF s'inscrit dans une pérennisation des outils mis à la disposition de chaque membre de notre réseau dans un souci de coopération et de solidarité au sein de l'enseignement supérieur. Les ouvrages s'inscrivent, comme les séminaires dans cette dynamique.

Tous les 2 ans, en étroite concertation avec ses membres, le RIFEFF organise un colloque international, qui se veut être un moment fort de la vie du réseau, d'échanges, de réflexion et de propositions de pistes d'actions.

Lors de ces colloques, des conférences et communications sont présentées. Dans cette dynamique, le RIFEFF poursuit à travers d'autres appels à contributions la réflexion dont l'aboutissement est un ouvrage/action qui va au delà de ce que pourraient être des actes de colloque.

A la suite du colloque de Rabat en 2005, cette démarche s'est concrétisée par un premier ouvrage du réseau portant sur « **la formation des enseignants dans la francophonie et traitant plus particulièrement des diversités, défis et stratégies d'action** ».

Cet ouvrage reste un bilan et état des lieux réalisé sur plus de 40 pays et a permis aux collègues de situer leur établissement au sein de la francophonie.

Un deuxième ouvrage a ensuite été publié en 2008 traitant des quatre thèmes suivants : le Français, vecteur d'interculturalité ; un master francophone de formation des enseignants ; les TIC, outils de complémentarité pour la formation initiale et continue ; la formation des maîtres et l'éducation pour tous. Le succès de cet ouvrage est allé au delà du cercle de nos membres déjà conséquent (près de 150) puisque de nombreuses universités et instituts, ainsi que des particuliers, en ont fait l'acquisition, nous obligeant à une réédition conséquente.

Suite au dernier colloque international à Niamey en novembre 2009, nous souhaitons poursuivre cette démarche en réalisant un troisième ouvrage sur le thème de « La formation de formateurs à distance » avec les trois sous-thèmes suivants : Expériences de formation à distance dans les établissements ; bilan, évaluation, freins et moteurs ; Exemple de stratégies de mutualisation de formation à distance entre établissements ; Recherches sur la professionnalisation enseignante : innovations dans les formations ouvertes et à distance. Dans cet optique, un comité éditorial sera mis en place lors du premier trimestre 2010.

Un nombre conséquent de collègues a déjà adressé une proposition de texte pour le prochaine ouvrage et nous les en remercions. Afin d'enrichir le futur ouvrage, nous proposons à des collègues qui n'étaient pas présents au colloque et qui souhaiteraient publier leurs travaux sur les thèmes exclusivement précités, de nous faire parvenir leur document avant le 15 mars 2010, en respectant strictement les consignes de présentation suivante :

Six pages maximum, format Word, Arial 12 pt, simple interligne. La communication devra indiquer clairement les éléments suivants : Titre / Sous-thème abordé / Prénom(s), Nom(s), Institution(s).

Le comité éditorial fera part des articles retenus en mai 2010 (sous réserve de l'obtention d'un financement nécessaire à l'édition de l'ouvrage).



1^{er} ouvrage du RIFEFF



2^{ème} ouvrage du RIFEFF

Renouvellement des adhésions pour 2010-2011

Chers membres du RIFEFF et futurs membres du RIFEFF.
Nous sommes maintenant au terme de l'adhésion 2008/2009 et repartons pour un adhésion 2010/2011.

Comme nous vous en avons déjà informé, le délai pour recevoir les adhésions pouvait atteindre une année et pouvait également se révéler souvent onéreux en raison du transit de pays à pays et de la conversion des monnaies.

C'est pourquoi, depuis 2008 nous vous proposons une adhésion valable pour deux ans, la prochaine cotisation et donc celle pour laquelle nous vous sollicitons et concerne maintenant les années 2010 et 2011.

Les montants n'ont pas changé, ni la procédure que vous retrouvez sur notre site web.

Nous tenons à vous rappeler que le RIFEFF est une association et que certaines de ses actions sont possibles notamment grâce aux cotisations de ses adhérents. D'autre part, les membres à jour de leur cotisations sont prioritaires lors des prises en charge concernant des événements.

Nous comptons donc sur vous, vous qui représentez près de 150 établissements d'enseignement supérieur pour nous permettre de dynamiser au mieux notre réseau, troisième en nombre de l'AUF.

Modalités :

Pour les membres du Sud la cotisation est de 100 euros pour deux années. Celle des pays du Nord est de 400 euros.

Vous trouverez également en ligne :

<http://www.rifeff.org/adhesion.php>

un onglet « adhésion » pour les nouveaux membres et un onglet « renouvellement cotisation » pour les membres actuels.

Appel à proposition pour le thème du IV^{ème} colloque international du RIFEFF en 2011

Une mutualisation accrue des établissements membres du RIFEFF

Lors du premier semestre 2010, le bureau du RIFEFF sera amené à lancer la réflexion sur le thème susceptible d'être porteur pour son prochain colloque international.

Il est souhaitable que chaque établissement membre puisse avant le 30 avril 2010 nous faire remonter ses suggestions sur le thème principal et ses éventuels sous-thèmes.

Merci d'envoyer vos propositions et/ou réflexions à :
info@rifeff.org

LE BULLETIN DE LIAISON

Ce bulletin de liaison en ligne sur notre site et en version papier doit permettre un lien entre tous ses membres et nous vous sollicitons pour nous faire part de vos propositions d'articles, concernant vos actualités, tant en formation qu'en recherche, des libres propos sur un sujet à partager, sur la présentation et la connaissance de votre établissement, une proposition de groupe de travail ...

Merci d'envoyer vos propositions à rpgarry@univ-bpclermont.fr

Rédaction

Directeur de la publication : Thierry Karsenti - Président du RIFEFF - thierry.karsenti@umontreal.ca

Rédacteur en chef : Raymond-Philippe Garry - Vice-président Délégué général du RIFEFF - rpgarry@univ-bpclermont.fr

Rédactrice en chef adjointe : Fabienne Baudot, chargée de mission RIFEFF / France - Fabienne.BAUDOT@univ-bpclermont.fr

Création graphique et maquette : Fabienne Baudot - Pascal Imberdis : IUFM d'Auvergne / France

Ce bulletin est imprimé sur papier recyclé.

